



## 2025 - AVIS AUX NAVIGATEURS N° 5

### RÉGION MAISONNEUVE SECTION MONTRÉAL-LAC ONTARIO

### Opérations des ponts 7A et 7B - Révision N° 1

Les navigateurs doivent respecter strictement la limite de vitesse lorsqu'ils s'approchent du pont et suivre le système de feux de signalisation des ponts. La vitesse d'approche du navire, entre le poste de sifflet et la travée du pont, sera suivie étroitement.

Voici l'horaire 2025 **révisé** des heures probables d'arrivée (HPA) des trains de banlieue de l'organisme public de transport en commun EXO aux ponts 7A & 7B du chemin de fer du Canadien Pacifique, à Kahnawake (Québec).

HPA des TRAINS AUX PONTS 7A ET 7B (LUNDI AU VENDREDI)												
AM	06h11	06h54	06h58	07h14	07h45	07h49	08h15	08h16	08h41	09h07	09h55	10h46
Mi-journée				12h40	13h36							
PM	15h56	16h15		16h36	16h38	16h58		17h06	17h36	17h48	18h16	18h41

Le contrôleur doit aviser le navire de son heure de passage aux ponts, lors de la communication avec le navire à l'Île St-Nicholas (navire descendant) ou à la sortie de l'écluse de Côte Sainte-Catherine (navire montant).

Le 27 mars 2025